

AG CECAAM - Rapport moral 2021

Introduction

Il y a un an je concluais mon allocution par une note d'optimisme après une année 2020 « étrange », mais l'année 2021 a été très perturbée. Néanmoins la CECAAM a pu fonctionner, en se privant encore une fois de la pluoart des manifestations

Nous devons avoir une pensée pour le Docteur Michel GABETTI, foudroyé par la maladie, et pour Francis POULALLION, notre doyen marseillais, désormais grand hydrologue devant l'éternel.

Vie de la Compagnie

- Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement, souvent en mode « bi-modal »
- Tous les lundis matin se tenait une réunion de bureau hebdomadaire (en visio)
- Les commissions BTP, SANTE, INDUSTRIE sont entrées en action, notamment le groupe BTP sous la houlette de Catherine BRISSE qui a mis en place un partenariat avec le CSTB et Freyssinet
- Les formations à la procédure administrative ont été assurées par Bernard LEICEAGA, en présentiel ou en visio
- Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulon ou Nice ont pu organiser des rencontres, en présentiel ou en visio
- Une très belle formation organisée à Marseille sur le thème des constats de péril (IMR). Devant son succès les présidents de TA ont souhaité organiser les mêmes en 2022 à Montpellier et Nice
- Une grande réussite : la JURISCUP
 - une synergie CECAAM / Ucecaap / architectes dans la préparation
 - un vif succès du buffet du vendredi soir
 - une forte participation sur le bateau tribune du samedi

Pour la première fois, et bien que ce ne soit pas obligatoire dans notre association, j'ai voulu vous faire prendre conscience de l'apport en bénévolat de l'ensemble du conseil d'administration : j'ai demandé à chacun d'évaluer sa contribution et de me la communiquer confidentiellement. Le total dépasse les 1.500 heures, c'est-à-dire un équivalent temps plein ! Merci de votre compréhension et de votre indulgence.

Le système d'information intégré

La transformation numérique concerne aussi les experts, et notre Compagnie n'a pas échappé à la règle en se dotant depuis plusieurs années d'un système d'information intégré.

Il repose sur Assoconnect, couteau suisse de la gestion d'association :

- Annuaire
- Emailing
- Gestion des adhésions et des cotisations
- Événements, avec inscription et paiement en ligne
- Comptabilité que nous intégrons progressivement
- Quelques chiffres :
 - 200 à 700 visites / mois
 - 95 % des règlements (cotisations et inscriptions) payés en ligne, ce qui simplifie considérablement le travail du trésorier, la fluidité de notre fonctionnement et le partage de l'information entre tous les membres du conseil d'administration
 - Près de 8.000 mails envoyés

Notre secrétaire général a mis en place un intranet destiné

- d'une part au bureau : tous les documents de base de la gestion d'une association sont partagés, y compris les archives des années précédentes
- d'autre part au conseil d'administration : tous les membres ont accès aux comptes rendus des CA, des AG, et au suivi des dossiers de candidatures à la CECAAM, depuis la demande d'information jusqu'au règlement de la cotisation et l'accueil du nouveau membre.

Relations avec la juridiction

- Chaque vice-président était chargé d'entretenir des relations avec les magistrats de la juridiction. Certes le contexte sanitaire a perturbé ces échanges, mais dans l'ensemble cela a fonctionné
- Certains d'entre nous ont été appelés par la Cour comme chaque année à participer à la commission d'inscription/réinscription des experts au tableau de la CAA. Cette relation de confiance est à préserver et à professionnaliser
- La commission dite HELMLINGER de refonte de l'expertise administrative, animée de main de maître par Bernard LEICEAGA, qui a réussi à faire travailler ensemble les présidents de compagnie d'experts administratifs ...

Agenda du président

- réunions de bureaux et CA
- comité de Pilotage
- nombreux contacts avec la présidence de la Cour
- suivi du tableau des experts (avec Madame AGRY)
- rencontres, en personne ou en visio, avec tous les présidents de TA (Bastia est prévu cette année)
- assemblées générales du CNCEJ
- relations avec la revue Experts, dont AG
- suite et fin d'une procédure judiciaire entamée en 2018 (gain en appel !)

- co-organisation de la JURISCUP
- accueil personnalisé des nouveaux
- réponses aux très nombreuses sollicitations des adhérents

Perspectives 2022

Faut-il être optimiste ? Nous pouvons enfin reprendre nos activités conviviales et à nouveau envisager des manifestations : le groupe Industrie envisage un colloque sur la recherche des causes, la délégation de Marseille va organiser des audiences au TA sur des thématiques donnant lieu à expertises : responsabilité hospitalière, urbanisme, marchés de travaux, ... Cela pourra être reproduit à Toulon ou à Nice. Les buffets des experts à Marseille ou les Encas du palais à Nice nous ont concocté de beaux programmes d'animations et de formations.

Parmi les projets prioritaires :

- la mise en place du tutorat
- les travaux pratiques d'expertise administrative, animés par Joël Hovsepien
- l'intégration de l'annuaire du CNCEJ (ex-MANHATTAN)

L'évènement majeur sera bien sur le départ d'un quart de nos membres vers d'autres cieux : vous allez nous manquer, nous vous souhaitons bon vent.

Je ne peux pas terminer ce panorama sans une pensée particulière pour les deux membres du bureau avec qui j'ai eu grand plaisir à travailler, et qui vont quitter leur poste aujourd'hui :

- Guy-Hervé MONCHENEY, qui rejoint la CECAAT,
- David BRUTIN, appelé aux plus hautes fonctions dans son labo

Un très grand merci à tous les deux pour votre efficacité et nos rendez-vous du lundi matin, toujours dans la bonne humeur.

Pour les remplacer j'ai demandé à deux consoeurs, qui ont accepté :

- Christine SICART-TOULOUSE, en tant que trésorier(e),
- Claire MOLLA, en tant que secrétaire général(e)

Le conseil d'administration, conformément aux statuts, les a cooptées (ce ne sont pas des postes électifs) et nous vous demanderons tout à l'heure de valider cette cooptation, toujours conformément aux statuts.

Enfin il nous fallait aussi remplacer notre past-président, parti en Occitanie. Comme le précédent est du même voyage, j'ai demandé à leur prédécesseur(e) : Sylvie LEDENTU, qui a accepté. Sylvie sera donc notre past-présidente

Si, comme je l'espère, vous validez ces choix, le futur conseil d'administration sera composé de 5 femmes et 6 hommes.

Vive l'année 2022 !

Claude LELOUSTRE
Président CECAAM